



## LA SUISSE EST L'UN DES PAYS QUI TAXENT LE PLUS LE CARBONE

AGEFI - 10.09.2021

### IL S'AGIT DONC QUE LA MAJEURE PARTIE DES PAYS DE L'OCDE TAXENT BIEN DAVANTAGE LEURS ÉMISSIONS DE CARBONE AVANT DE DISCUTER DE TOUTE NOUVELLE TAXATION EN SUISSE

Le rejet, le 13 juin dernier, de la révision totale de la loi sur le CO<sub>2</sub>, semble déjà remis en question par une partie au moins des nombreux vaincus de cette votation historique.

On entend ainsi que la Suisse devrait « quand même » encore davantage taxer le carbone qu'elle ne le fera d'ici peu, puisque Mme Sommaruga n'a pas hésité à augmenter, dès le 1er janvier 2022, la taxe CO<sub>2</sub> sur le mazout et le gaz naturel à 120 francs par tonne, taux maximum autorisé par la loi en vigueur. On entend également que l'augmentation à l'équivalent de 5 centimes par litre d'essence des compensations des émissions de CO<sub>2</sub> dues aux carburants relève d'une logique « technique ».

Mais ces manœuvres politiciennes ne peuvent cacher un fait internationalement reconnu : la Suisse est l'un des pays qui taxent le plus le carbone. Telle est notamment l'une des conclusions du document « Taux effectifs sur le carbone 2021 », publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE, organisation internationale qui regroupe actuellement 38 pays industrialisés, dont la majeure partie des pays de l'UE, les USA, le Japon, le Canada et la Suisse, tout en collaborant étroitement avec la Chine, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud.

Le document « Taux effectifs sur le carbone 2021 » mentionne en effet que la Suisse et le Luxembourg, suivis de peu par la Norvège, ont atteint des scores élevés de tarification du carbone, scores bien supérieurs à ceux de la France, de l'Italie, de l'Autriche et de l'Allemagne, pour ne pas parler du Japon, des USA et de la Chine.

Pour ce qui concerne la Suisse, n'en déplaise aux vaincus du 13 juin dernier, le document souligne l'importance de la taxation des carburants routiers (plus de 87 centimes par litre d'essence actuellement) et de la taxe CO<sub>2</sub>, qui touche particulièrement le domaine du bâtiment.

Compte tenu du taux élevé de taxation du carbone en Suisse et du rejet de la nouvelle loi CO<sub>2</sub>, il s'agit donc que la majeure partie des pays membres et partenaires de l'OCDE taxent bien davantage leurs émissions de carbone avant de discuter de toute nouvelle taxation en Suisse.